Tamatave, le 11 septembre 2023.

APPEL A CANDIDATURE
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Qui peut être candidat ? :

> **TOUT PARENT D'ELEVE.**

Les conditions d'éligibilité :

1/ AVOIR SON ENFANT SCOLARISE

- **quelle que soit sa classe (maternelle jusqu'en terminale) pour le CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

3/ CONSTITUER UNE LISTE

- **de 2 à 6 candidats pour le CONSEIL D'ETABLISSEMENT.**

Attention **: seules les listes qui présentent des candidats de parents d'élèves du 1er et du 2nd degré sont recevables.**

4/ DEPOSER LA OU LES LISTES

Au secrétariat au plus tard le **VENDREDI 28 septembre 2023** avec éventuellement une profession de foi.

Les membres des listes présentées doivent impérativement procéder à la mise sous pli des documents de vote pour le lundi 2 octobre 2023 toute la journée au lycée.

Les élections auront lieu **au Lycée** le **vendredi 13 octobre 2023 de 8h à 16h (le vote par correspondance commencera le mercredi 4 octobre 2023 jusqu'au jour de l'élection).**

Nous vous invitons vivement à prendre une part active dans le fonctionnement de l'établissement.

Le proviseur,
B. MERCIER.

LYCÉE FRANÇAIS DE TAMATAVE
LE PROVISEUR